CS Sans compensation

ANNEXE 1

VILLE DE MARSEILLE

ANNEXE 1 : ATTESTATION DU PROPRIÉTAIRE DU LOCAL OBJET DE LA DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom :_____

Adresse personnelle :_____Code Postal : _____

Ville :_____Téléphone fixe :_____ Portable :_____

Courriel :_____@_____

Profession : _____

Si représenté[1], nom du mandataire : _____ Prénom : _____

Qualité :_____, Téléphone fixe :_____Portable :_____

Courriel :_____@_____

Je représente une personne morale :

Raison sociale :_____

Adresse du siège social : N° :_____.Voie :_____

Code postal :_____Ville :_____Siret : _____

Représenté par : Nom :_____ Prénom : _____

Qualité [2] :_____

Propriétaire du local situé :

N° :____Voie :_____

Code postal :_____ Complément d'adresse :_____

Bâtiment :____ Escalier :_____Étage : _____Porte : _____

Lot ou N ° invariant du local[3] :_____

Référence cadastrale ☐☐☐ ☐☐ ☐☐

Surface habitable du logement (en m²) :_____Typologie du logement (T1, T2, etc) :

Surface habitable du bâtiment (en m²) :

1 *Joindre une copie du mandat*
2 *Joindre une copie des statuts et de l'acte habilitant le représentant à faire l'attestation*
3 *N° de lot de copropriété ou N°identifiant fiscal (ou numéro invariant) du logement*

Autorise :

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

Nom :.....Prénom :.....

à ☐ **occuper le local d'habitation visé ci-dessus à usage mixte**

☐ **occuper totalité du local d'habitation visé ci-dessus à usage autre qu'habitation**

sous réserve d'obtention d'une autorisation municipale visée à l'article L.631-7 du code de la construction et de l'habitation.

Atteste :

☐ *que le logement ne fait l'objet d'aucun conventionnement, ni n'a bénéficié d'aides publiques interdisant à ce jour le changement d'usage ;*

☐ *que le logement respecte les normes de décence prévues par le décret 2002-120 du 30 janvier 2002 ;*

☐ *que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité ;*

et je déclare exacts tous les renseignements fournis ci-dessus.

Fait à .....le ...../...../.....

Pour information :

L'article 441-7 du code pénal puni d'an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Ces peines peuvent être aggravées lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

De plus, quiconque aura sciemment fait de fausses déclarations, quiconque a, à l'aide de manœuvres frauduleuses, dissimulé ou tenté de dissimuler les locaux soumis à déclaration, fera l'objet d'un signalement au procureur de la République sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale au titre de l'infraction prévue par l'article L.651-3 du CCH, passible d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 80 000 euros ou de l'une de ces deux peines seulement.